



NOUVELLE REVUE

# THÉOLOGIQUE

115 N° 2 1993

Les critères de rédaction du *Catéchisme de l'Église catholique*

Christoph SCHÖNBORN ((Mgr))

p. 161 - 168

<https://www.nrt.be/en/articles/les-criteres-de-redaction-du-catechisme-de-l-eglise-catholique-398>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

# Les critères de rédaction du « Catéchisme de l'Église catholique »

Sans aborder des questions générales : ce qu'est un catéchisme, le but de la catéchèse et son histoire, nous limiterons cet exposé à quelques points techniques de la rédaction du nouveau *Catéchisme* (I) et nous soulignerons ensuite quelques grands thèmes théologiques qui marquent cet ouvrage (II).

## I. - Le plan du « Catéchisme »

Il était initialement tripartite et fut ensuite élargi pour devenir quadripartite, selon le modèle du *Catéchisme romain*. Dans l'édition critique de ce dernier, les éditeurs Pedro Rodríguez et Raoul Lanzetti<sup>1</sup> ont donné des indications précieuses sur le sens du choix opéré par les rédacteurs du Catéchisme de Trente (CR), attirant l'attention sur le fait que l'ordre des quatre parties était de grande portée théologique.

La séquence Credo-sacrements-commandements-Pater ne va pas de soi. Dans une catéchèse très simple, prêchée en napolitain, saint Thomas avait expliqué le Symbole des Apôtres, les Dix Commandements et le Pater : trois textes qui constituent depuis longtemps les piliers de la catéchèse chrétienne<sup>2</sup> et que la tradition protestante a maintenus. La place que le CR donne aux sacrements surprend ; on les verrait bien dans l'exposé du Symbole de foi, sous l'article « la communion des saints ». C'est ici que le Catéchisme des évêques allemands les a placés. Selon les éditeurs du CR, deux raisons plus immédiates commandent un autre choix : l'urgence de la doctrine des sacrements dans la situation du XVI<sup>e</sup> siècle et, lié à ce motif, le vo-

---

1. *Catechismus Romanus seu Catechismus ex Decreto Concilii Tridentini ad parochos Pii Quinti Pont. Max. iussu editus*, édit. P. RODRÍGUEZ, Libr. Editrice Vaticana ; Baranain-Pamplona, Ed. Universidad de Navarra, 1989.

2. Dans son *Compendium* saint Thomas associait ces trois piliers aux trois vertus théologiques : « Trois choses sont nécessaires pour être sauvé : connaître ce qu'il faut croire ; connaître ce que l'on doit désirer et connaître ce qu'il faut faire. Le premier nous est enseigné par le Symbole, où est transmise la connaissance des articles de la foi ; le deuxième par la Prière du Seigneur ; le troisième dans la Loi » (Introd. à l'*Opusculum III : In duo praeceptis caritatis et in Decem Legis Praeceptis Expositio*, éd. critique, par J.-P. TORRELL, dans *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques* 69 (1985) 24°.

lume démesuré d'un exposé sur la « communion des saints » accru des sacrements.

Mais il existe une autre raison, plus théologique. La proportion des quatre parties du *CR* est significative : 22% pour le Credo, 37% pour les sacrements (presque le double !), 21 et 20% respectivement pour les commandements et le Pater : ainsi donc un net déséquilibre en faveur des sacrements. Un coup d'œil sur le *Catéchisme de l'Église catholique (CEC)* montre une autre accentuation : 39% pour le Credo, 23% pour les sacrements, 27% pour les commandements et 11% pour la prière. Si, dans l'un et l'autre cas, des circonstances historiques ont conditionné en partie ces répartitions — circonstances de la rédaction, du développement des étapes du texte —, un message théologique et catéchétique s'en dégage, qu'il soit voulu ou non par les rédacteurs. Dans les deux documents, le *CR* et le *CEC*, les deux premières parties forment ensemble environ 60% du texte, soit presque les deux tiers. En interprétant ce fait, nous pouvons appliquer au *CEC* ce que les éditeurs disent du *CR* :

En fait, l'ordre de la doctrine du *CR* n'a pas quatre parties ; mais il se présente à nous comme un magnifique diptyque, pris de la Tradition : ici les mystères de la foi en Dieu Un et Trine professés (Symbole) et célébrés (sacrements) ; là l'existence humaine selon la foi — la foi opérant par la charité — s'exprimant par un mode de vie chrétien (Décalogue) et par la prière filiale (le Pater)<sup>3</sup>.

Le message de ce « diptyque » est clair : dans l'exposé catéchétique de la foi, quelle que soit la méthode et l'articulation des contenus, le primat revient à Dieu et à ses œuvres. Ce que l'homme fera sera toujours *réponse* à l'œuvre de Dieu. Dans les catéchismes, les *magnalia Dei* constituent l'élément fort de l'exposé. Il y a là un accent théocentrique très net. Cet exposé n'est pas seulement doctrinal : il est doxologique, confession et profession des *facta et dicta* de Dieu en notre faveur, par pure grâce.

Une autre considération invite encore à souligner le primat de la grâce. Les éditeurs du *CR* l'ont signalé. Pourquoi, dans le *CR*, la foi et les sacrements de la foi sont-ils groupés avant l'explication du Décalogue ? La réponse à cette question rencontre en même temps l'objection maintes fois avancée au plan et au projet du *CEC* : pourquoi se servir du Décalogue dans l'exposé de la morale ? N'est-ce pas retomber dans l'Ancien Testament au lieu de suivre les Béatitudes ou les vertus théologiques ? Chez les auteurs du *CR*, la conception

3. *Catechismus Romanus...*, cité n. 1, p. XXVIII.

de la justification, telle que l'a proposée le Concile de Trente, a présidé au choix. La justification est liée aux sacrements de baptême et de pénitence, qui font de l'homme une créature nouvelle en lui donnant « les arrhes de l'Esprit Saint », et donc la grâce et les vertus.

Les éditeurs du CR ont consacré à cette vision une belle page, dont l'inspiration fut encore à l'œuvre dans la rédaction du CEC :

L'option est évidente : avant d'exposer au chrétien *ce qu'il doit faire*, nous rencontrons donc cette parole de S. Léon le Grand : « Reconnais, ô chrétien, ta dignité. » C'est lorsqu'il connaît la puissance surnaturelle provenant de son être dans le Christ par l'Esprit Saint que le fidèle du Christ peut s'engager d'un cœur confiant, sans crainte servile, dans l'exercice et la croissance de l'existence chrétienne que propose le Décalogue...

Sans la doctrine des sacrements, qui précède et qui embrasse aussi l'enseignement sur l'Église et la justification, les préceptes du Décalogue semblent dépasser les forces de l'homme. Mais, appuyée sur la foi et les sacrements, leur considération est pleine de confiance et de force<sup>4</sup>.

« Or malgré son autorité romaine, ce plan (du CR), Symbole-sacrements-commandements, ne sera pas conservé dans la catéchèse catholique<sup>5</sup>. » Bien plus fréquente sera la séquence Credo-commandements-sacrements. Certes ce plan peut s'inspirer du *De catechizandis rudibus* de saint Augustin. Confirmé par l'autorité de saint Pierre Canisius, il n'est cependant pas sans danger.

Ce plan, où le Décalogue succède au Credo et précède les sacrements, reflète moins une tendance particulière que la dérive générale du XVIII<sup>e</sup> siècle vers le moralisme. La seconde partie va croître comme un polype de recommandations et de prescriptions morales, cependant que se rétrécissent les parties consacrées au Symbole et aux sacrements<sup>6</sup>.

Le nouveau CEC partagera-t-il le sort du CR d'être « admiré, non pas imité » ?

## II. - Les grands thèmes théologiques

Lorsqu'en 1989 le « Projet révisé » du *Catéchisme pour l'Église universelle* fut soumis à une consultation de l'épiscopat catholique

4. *Ibid.*, p. XXVI-XXVIII ; cf. P. RODRÍGUEZ, *El sentido de los sacramentos según el Catecismo Romano*, dans *Scripta theologica* 9 (1977) 951-984.

5. J.-R. ARMOGATHE, *De la loi à l'Amour*, dans *Communio* XVII (1992/1) 5.

6. *Ibid.* 6.

tout entier, un des reproches majeurs formulés par tout un groupe de théologiens nord-américains accusait ce projet de ne pas respecter le principe de la *hiérarchie des vérités*<sup>7</sup>. Dans l'examen des critiques et des suggestions émanées des évêques et de leurs experts, la Commission du *Catéchisme* s'est particulièrement penchée sur cette question. Dans son rapport au Synode des évêques, le 27 octobre 1990, le Cardinal Ratzinger, président de ladite Commission, en a résumé la réponse : le plan même de ce *Catéchisme* est une expression de la hiérarchie des vérités : les quatre piliers de la catéchèse s'articulent déjà d'une façon organique, car l'important, dans le respect de la hiérarchie des vérités, c'est l'organisation de l'exposé et non pas, comme semblent le penser certains critiques, les degrés de certitude. Il importe de distinguer en effet ces deux notions. Le *Catéchisme* doit certes éviter de donner l'impression que toutes ses affirmations possèdent le même degré de certitude. Il ne serait ni utile ni souhaitable d'indiquer à chaque moment ces degrés (*de fide*, *de fide definita*, *sententia communis*, etc.), qui doivent plutôt ressortir du contexte, du mode d'exposition, de l'autorité doctrinale de l'affirmation.

Plus important donc pour la catéchèse est le principe de l'organisation de l'exposé. Le *CEC* a-t-il réussi à satisfaire cette exigence ? Ce sera au lecteur d'en juger. Nous voudrions simplement donner ici quelques indications concernant les articulations de l'ensemble du texte.

Un « fil rouge » traverse-t-il tout le *CEC* ? On ne l'a pas voulu explicitement. Mais il est certain que le thème de l'*Économie divine* traverse les quatre parties comme un leitmotiv. Ainsi la première partie expose d'abord l'Économie de la Révélation, culminant dans le Mystère du Christ. La structure trinitaire du Symbole des Apôtres est l'expression du caractère trinitaire de cette Économie. Pour le premier article du Symbole (« Je crois en Dieu le Père ») le *CEC* professe d'abord les vérités concernant la vie même de Dieu en son Mystère trinitaire (232 ss.). Toute l'Économie divine n'a d'autre source et d'autre but que cette vie infiniment bienheureuse ; elle s'articule dès lors selon les grands moments de la communication de cette vie : la création et le gouvernement divin (la Providence), la rédemption par le Christ Jésus et la sanctification dans l'Esprit Saint par l'Église.

---

7. Cf. *The Universal Catechism Reader, Reflexions and responses*, édit. Th.J. REESE, S.J., San Francisco, Harper, 1990.

La deuxième partie prolonge explicitement cette perspective de l'Économie : dans le temps de l'Église, elle devient Économie sacramentelle. Tout le dispositif de la vie liturgique apparaît dès lors sous l'aspect de la « dispensation du Mystère » : les signes et les temps, les sacrements et les sacramentaux.

Le thème de l'Économie est moins visible dans la troisième partie. Il apparaît surtout dans les articles sur la loi et la grâce, qui traitent plus spécifiquement des dispositions divines pour nous aider à vivre selon Dieu. Il est très présent dans la quatrième partie.

Si l'Économie divine constitue une sorte de fil rouge de tout le CEC, elle gravite elle-même autour d'un centre : *le mystère trinitaire*. Voici ce qu'en dit le CEC :

Le mystère de la Très Sainte Trinité est le mystère central de la foi et de la vie chrétienne. Il est le mystère de Dieu en lui-même. Il est donc la source de tous les autres mystères de la foi, lumière qui les illumine. Il est l'enseignement le plus fondamental et essentiel dans la « hiérarchie des vérités de la foi » (DCG 43) (234).

Et le CEC de citer le *Documentum Catecheticum Generale*, 47 : « Toute l'histoire du salut n'est autre que l'histoire de la voie et des moyens par lesquels le Dieu vrai et unique, Père, Fils et Esprit Saint, se révèle, se réconcilie et s'unit les hommes qui se détournent du péché. »

Être fidèle à la « hiérarchie des vérités », c'est donc d'abord veiller à l'articulation trinitaire de l'exposé. La rédaction s'est efforcée de faire ressortir clairement les liens des vérités de la foi avec leur fondement trinitaire. Signalons plus particulièrement les exposés sur la création, l'Église, la liturgie et la prière.

Les autres vérités de la foi doivent se référer dans leur hiérarchie à un deuxième fondement : *le mystère du Christ*. S'il est profondément trinitaire, ce *Catéchisme* peut se dire, avec autant de raison, *christocentrique*.

« Au cœur de la catéchèse nous trouvons essentiellement une Personne, celle de Jésus de Nazareth, Fils unique du Père. » « Dans la catéchèse, c'est le Christ, Verbe incarné et Fils de Dieu, qui est enseigné — tout le reste l'est en référence à lui : ces paroles bien connues de *Catechesi tradendae*, 5, indiquent clairement comment doit s'appliquer le principe de la hiérarchie des vérités : référer tout au fondement qu'est le Christ, car, dit encore *Catechesi tradendae*, 5, « lui seul peut conduire à l'amour du Père dans l'Esprit Saint et nous faire participer à la vie de la Trinité Sainte. »

Enseigner le Christ a pour but de « mettre en communion » avec Lui. Toute la christologie du CEC est placée sous le signe de notre communion au mystère du Christ. La conception et la naissance, la vie cachée et la vie publique, la passion et la résurrection sont exposées dans le cadre des « mystères de la vie du Christ ». Dépassant l'horizon de la seule imitation du Christ, ces « mystères » nous sont offerts comme une invitation à une communion de vie. C'est un texte-clé du CEC (520), en référence à un texte-clé de Vatican II, très souvent cité par le Pape Jean-Paul II :

Tout ce que le Christ a vécu, il fait que nous puissions le *vivre en nous*. « Par son Incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme » (GS 22, 2). Ce qu'il a vécu dans sa chair pour nous et comme notre modèle, il nous y fait communier comme les membres de son corps.

« Les membres de son corps » : c'est dans cette lumière de communion de vie que sont exposés les sacrements. Deux paroles, l'une de l'Écriture, l'autre de la tradition patristique, indiquent bien cette manière de voir. Au n° 1116 on lit :

« Forces qui sortent » du Corps du Christ (cf. *Lc* 5, 17 ; 6, 19 ; 8, 46), toujours vivant et vivifiant, actions de l'Esprit Saint à l'œuvre dans son Corps qui est l'Église, les sacrements sont « les chefs d'œuvre de Dieu » dans la nouvelle et éternelle Alliance.

Et au n° 1115 :

Les mystères de la vie du Christ sont les fondements de ce que désormais, par les ministres de son Église, le Christ dispense dans les sacrements, car « ce qui était visible en notre Sauveur est passé dans ses mystères » (S. Léon le Grand, *Sermon* 74, 2).

Les sacrements du Christ prolongent les mystères de sa vie et nous y font communier. Ils sont les forces jaillies de son Corps qu'est l'Église. Dès lors rien de surprenant que l'exposé sur l'Église se situe dans la même ligne. Le P. Avery Dulles, S.J. en avait caractérisé la présentation dans le « Projet révisé » de 1989 comme « favorisant clairement le modèle sacramental »<sup>8</sup>. Sans être d'accord avec l'idée des « models of the Church », on conviendra volontiers, avec le P. Dulles, que l'exposé ecclésiologique favorise une vision sacramentelle, précisément celle qui est la base du chapitre I de *Lumen gentium*, vision trinitaire d'une Église peuple de Dieu, Corps du Christ

8. A. DULLES, « The Church in the Catechism », dans *The Universal Catechism Reader*, cité n. 6, p. 91.

et Temple de l'Esprit Saint ; vision divino-humaine selon l'analogie du Verbe incarné (cf. *LG* 8).

On avait reproché au « Projet révisé » de 1989 de trop séparer la foi et la vie en les traitant dans des parties différentes, la première et la troisième. Nous espérons avoir montré qu'une autre intention guidait le choix du plan : celle de faire comprendre que la vie chrétienne jaillit comme réponse libre de l'homme aux dons et appels de Dieu, réponse rendue possible par la foi et les sacrements de la foi.

La première section de la III<sup>e</sup> partie, la « morale fondamentale », est bâtie à partir de l'agir de l'homme et de l'agir de Dieu. Le point de départ est ici la vocation de l'homme à la béatitude ; la première partie avait aussi commencé par le thème de la quête du bonheur. Ensuite se déployait le dispositif de l'agir libre de l'homme : la liberté elle-même sans laquelle disparaît la responsabilité, la possibilité d'actes bons et mauvais ; la conscience morale, jugement de la raison sur nos actes ; les vertus humaines, issues d'actes bons répétés et les vertus théologales, infuses par Dieu ; enfin les actes manqués, les péchés. La perspective communautaire de l'agir humain est ensuite développée à la lumière de *Gaudium et spes* et des documents pontificaux.

Cependant, sans l'aide de la Loi divine qui l'instruit et de la grâce divine qui l'élève, l'homme ne saurait donner une réponse adéquate à l'appel de Dieu. Ce plan de la « morale fondamentale » s'inspire non seulement de *Gaudium et spes*, mais surtout de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin. Choix bien conscient, qui permet admirablement d'articuler de façon organique la liberté de l'homme et la grâce divine, dont la « synergie », la coopération, peut seule conduire à la fin à laquelle tous les hommes sont appelés : la sainteté (2012-2016).

La prise en compte des vertus humaines et théologales marque aussi l'exposé des Dix Commandements. Pour chacun d'eux il ne commence pas par les interdictions, mais par les vertus correspondantes : ainsi, pour le premier commandement, les vertus théologales et la vertu de religion ; pour le quatrième, la piété filiale ; pour le sixième, la chasteté ; pour le septième, la justice ; pour le huitième, la véracité. On ne saurait dire que la décision de la Commission de maintenir les Dix Commandements comme cadre de la catéchèse morale ait finalement tourné en défaveur des vertus. Et on se rendra compte en lisant les articles consacrés aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> commandements **que le Décalogue débouche sur les Béatitudes, principalement sur la**

première, celle des pauvres en esprit, auxquels le Royaume des Cieux est promis.

Telle est l'orientation de la IV<sup>e</sup> partie. Tout en reconnaissant l'« appel universel à la prière » (2566) et le désir inné qui y correspond, l'exposé est imbibé de l'esprit des Béatitudes.

Pour conclure ces quelques remarques sur les grandes lignes et les critères de la rédaction du *CEC*, attirons l'attention sur un fait remarquable. On pourrait dire bien des choses sur les *nova et vetera* de ce *Catéchisme* à la fois très traditionnel et très nouveau, mais un point, nous semble-t-il, est à retenir : la présence inhabituelle, en ce genre de documents, de *nombreux témoignages de saints et de saintes*. Il est évident que ce *Catéchisme* ne peut pas fournir d'indications concrètes pour les adaptations nécessaires aux différentes situations, tant culturelles que de maturité spirituelle, etc. Seuls les saints sont suffisamment *universels*, catholiques, pour dire à tous en termes jaillis de la vie les vérités de la foi. Comment ne pas être convaincu que les paroles d'une sainte Catherine, d'une sainte Thérèse d'Avila ou de la « Petite Fleur » auront la force de traverser toutes les frontières culturelles et humaines pour proposer en un langage embrasé de l'amour du Christ, les vérités anciennes et toujours nouvelles du Message chrétien ?

A-1010 Wien  
Wollzeile, 2

Christoph SCHÖNBORN

**Sommaire.** — Après avoir dégagé la structure quadripartite du *CEC* et montré sa signification, l'article en présente les grands thèmes théologiques et leur articulation compte tenu du principe de la *hiérarchie des vérités*.